

**ENS Cachan
Antenne de Bretagne**

**Concours d'entrée
Département 2SEP**

**Rapport de jury
Session 2013**

Nb : Comme indiqué ci-dessus, ce rapport concerne la session 2013 du concours d'entrée au département Sciences du sport et éducation physique (2SEP) de l'Ecole normale supérieure (ENS) de Cachan - Antenne de Bretagne. Il ne présage en rien du type de sujets posés lors des prochaines sessions du concours d'entrée. Nous invitons donc les candidats des prochaines sessions à se préparer en fonction de la totalité du programme.

Président du concours : Pierre-Paul Zalio, Directeur de l'ENS de Cachan

Vice-président du concours : Jacques PRIOUX, Directeur du Département 2SEP

Avant propos

Comme pour les sessions précédentes du concours d'entrée, il doit être rappelé aux lecteurs de ce rapport que les missions de l'ENS Rennes sont de *«préparer, par une formation culturelle et scientifique de haut niveau, des élèves se destinant à la recherche scientifique fondamentale ou appliquée, à l'enseignement universitaire ou dans les classes préparatoires, ainsi qu'à l'enseignement secondaire, et plus généralement, au service des administrations de l'Etat et des collectivités territoriales, de leurs établissements publics ou des entreprises. Elle exerce ses missions principalement dans les disciplines technologiques, scientifiques et de gestion»*. L'ordre dans lequel ces missions sont présentées n'est pas anodin. Le département Sciences du sport et éducation physique (2SEP), à l'instar des autres départements de l'ENS Rennes, se doit de remplir ces missions. Nous invitons donc les candidats aux prochaines sessions du concours à bien réfléchir sur les motivations qui les animent en cherchant à intégrer le département 2SEP de l'ENS Rennes. Il est en effet important de rappeler ici que 70 % des élèves, tous départements confondus, poursuivent leur cursus universitaire en formation doctorale. Le souhait de la direction du département 2SEP est donc que le plus grand nombre de ses élèves passent l'agrégation externe en Éducation physique et sportive (EPS) puis poursuive leur cursus universitaire en formation doctorale quelque soit leurs domaines scientifiques de prédilection (SVS, SHS, Sciences pour l'ingénieur etc.).

S'agissant de ce rapport nous invitons les candidats à la prochaine session du concours à le lire attentivement afin de se mettre dans les meilleures conditions pour la préparer. Nous leur recommandons également de ne pas se laisser impressionner par le contenu de certains rapports de jury qui peuvent sembler décourageant au premier abord. Les épreuves de ce concours sont accessibles au plus grand nombre d'étudiants STAPS dès lors qu'ils y consacrent du temps pour s'y préparer. Nous renvoyons, à cet égard, les candidats à la prochaine session du concours, à la lecture de son programme et nous les invitons à se préparer en fonction de la totalité de ce programme.

Jacques Prioux
Vice Président du concours
Directeur du département 2SEP

Sommaire

Textes	p. 4
Informations générales	p. 6
Statistiques par épreuve	p. 6
Rapports épreuves d'admissibilité	p. 8
Rapports épreuves d'admission	p. 18
Rapports épreuves pratiques sportives	p. 21

Les rapports des jurys sont établis sous la responsabilité des présidents de jury

Textes

IMPORTANT : Le texte qui suit n'est pas l'arrêté officiel paru au Bulletin officiel du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Ce texte, non officiel, a pour unique vocation d'informer les candidats au concours d'entrée des changements qui lui sont relatifs (Changements effectifs depuis la session 2010 de ce concours).

NOR : ESRS0900447A

RLR : 441-0

arrêté du 28-10-2009

ESR - DGESIP

Vu code de l'Éducation, notamment article L. 716-1 ; loi n° 83-634 du 13-7-1983 modifiée, ensemble loi n° 84-16 du 11-1-1984 modifiée ; décret n° 87-698 du 26-8-1987, modifié par décrets n° 94-1161 du 22-12-1994 et n° 2003-105 du 5-2-2003 ; arrêté du 9-9-2004 modifié par arrêté du 28-11-2005, notamment article 2; arrêté du 28-11-2006 modifié par arrêté du 5-11-2008

Article 1 - L'arrêté du 28 novembre 2006 susvisé est modifié conformément aux dispositions des articles 2 à 3.

Article 2 - L'article 1 est modifié comme suit :

I - Le 15^{ème} alinéa est remplacé par les dispositions suivantes :- Sciences du sport et éducation physique (2SEP).

II - Le 17^{ème} alinéa est remplacé par les dispositions suivantes :«*Pour être nommés élèves de l'École normale supérieure, les candidats du concours 2SEP doivent être titulaires d'un DEUG STAPS ou d'une deuxième année de licence (L2) STAPS ou avoir capitalisé 120 crédits E.C.T.S. (European Credit Transfer System) en U.F.R. STAPS*».

Article 3 - L'article 15 est remplacé par les dispositions suivantes :

Art. 15 - Sciences du sport et éducation physique (2SEP).

Le concours sciences du sport et éducation physique comporte les épreuves suivantes :

Épreuves écrites d'admissibilité

1. Composition de sciences de la vie et activité physique (durée quatre heures, coefficient 4)
2. Composition de sciences humaines et sociales et activité physique (durée quatre heures, coefficient 4)
3. Dissertation de culture générale en relation avec les activités physiques et sportives (durée quatre heures, coef. 6)

Épreuves d'admission

1. Épreuve écrite :

Épreuve de langue vivante étrangère (durée deux heures, coefficient 2). L'épreuve écrite de langue vivante étrangère porte exclusivement sur l'anglais. L'épreuve consiste en un exercice de version, éventuellement complété par un exercice d'expression en anglais, en réponse à une ou deux questions sur le texte.

2. Épreuves orales (leurs durées sont fixées par le jury) :

2.1 Épreuve orale relative aux activités physiques, sportives et artistiques (coefficient 5).

2.2 Épreuve orale de langue vivante étrangère (coefficient 2). L'épreuve orale de langue vivante étrangère porte exclusivement sur l'anglais. Elle comporte la présentation et le commentaire d'un texte en anglais d'intérêt général ou sportif.

3. Épreuves de pratique sportive :

3.1 Épreuve de pratique sportive obligatoire : Épreuve de sauvetage (coefficient 2)

3.2 Épreuve de pratique sportive de polyvalence (coefficient 3) : Le candidat choisit une activité physique sportive et artistique (APSA) parmi la liste suivante : gymnastique (sol), athlétisme (longueur et 400m), sport collectif (handball), combat (judo), raquette (badminton), activité physique de pleine nature (A.P.P.N. : escalade), activité physique d'expression (APEX : danse). Cette APSA devra être différente de celle choisie pour l'épreuve de pratique sportive d'option.

3.3 Épreuve de pratique sportive d'option (coefficient 4) : Le candidat choisit une APSA parmi la liste suivante : gymnastique (sol), athlétisme (longueur et 400m), sport collectif (handball), combat (judo), raquette (badminton), A.P.P.N. (escalade), APEX (danse). Cette APSA devra être différente de celle choisie pour l'épreuve de pratique sportive de polyvalence.

Article 4 - Le directeur de l'École normale supérieure de Cachan est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Fait à Paris, le 28 octobre 2009

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
et par délégation,

Le directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle
Patrick Hetzel

--

Informations générales

	nb de postes	nb d'inscrits	nb de présents	nb d'admissibles	Admissibilité nb de points (moyenne)	nb de classe	Admission nb de points (moyenne)	nb de poste pourvus	dernier appelé
2002	10	247	117	21	52.51 (5.25)	11	268.02(08.65)	10	10 ^{ème}
2003	10	237	95	32	42.49 (4.25)	11	267.02(08.61)	10	10 ^{ème}
2004	10	170	83	30	75.50 (7.55)	12	311.00(10.03)	10	10 ^{ème}
2005	9	191	157	30	126 (9.00)	12	352.00(11.00)	10	10 ^{ème}
2006	10	200	147	30	131 (9.36)	12	347.50(10.86)	11	11 ^{ème}
2007	10	153	106	32	126.52 (9.04)	14	340.50(10.64)	10	10 ^{ème}
2008	10	132	108	26	114.76 (8.20)	11	309.22(09.66)	10	10 ^{ème}
2009	10	92	60	25	103.52 (7.39)	12	328.25(10.26)	11	11 ^{ème}
2010	10	88	68	28	108.00 (7.71)	10	347.00(10.84)	10	10 ^{ème}
2011	10	108	87	28	109.00 (7.79)	11	358.70(11.21)	11	11 ^{ème}
2012	10	121	102	28	148.46 (10.60)	11	347.02 (10.84)	11	11 ^{ème}
2013	10	109	84	28	111.00 (7.93)	13	329.00 (10,28)	13	13 ^{ème}

Statistiques par épreuve

Admissibilité

Épreuve de Composition de Sciences de la Vie et de la Santé (SVS) et activité physique

Total candidats inscrits : 109

Note mini : 0.00

Candidats présents : 83

Note maxi : 12.00

Candidats absents : 26

Moyenne : 5.95 ± 2.32

Épreuve de Composition de Sciences Humaines et Sociales (SHS) et activité physique

Total candidats inscrits : 109

Note mini : 0.50

Candidats présents : 80

Note maxi : 16.50

Candidats absents : 29

Moyenne : 7.64 ± 3.31

Épreuve de Dissertation de Culture Générale en relation avec les activités physiques et sportives

Total candidats inscrits : 109

Note mini : 0.00

Candidats présents : 84

Note maxi : 16.50

Candidats absents : 25

Moyenne : 7.07 ± 3.29

Admission

Épreuve de sauvetage

Total de candidats : 28

Note mini : 8.50

Candidats présents : 27

Note maxi : 19.0

Candidats absents : 1

Moyenne : 12.22 ± 2.95

Épreuve APSA

Total de candidats : 28 Note mini : 2.00

Candidats présents : 27 Note maxi : 18.0

Candidats absents : 1 Moyenne: 10.63 ± 5.14

Épreuve d'athlétismeOption

Total de candidats : 10 Note mini : 9.50
 Candidats présents : 10 Note maxi : 14.50
 Candidats absents : 0 Moyenne : 11.80 ± 1.83

Polyvalence

Total de candidats : 4 Note mini : 9.00
 Candidats présents : 4 Note maxi : 10.50
 Candidats absents : 0 Moyenne : 9.88 ± 0.75

Épreuve de danseOption

Total de candidats : 3 Note mini : 0.00
 Candidats présents : 3 Note maxi : 14.5
 Candidats absents : 0 Moyenne : 7.67 ± 7.29

Polyvalence

Total de candidats : 1 Note mini : 11.00
 Candidats présents : 1 Note maxi : 11.00
 Candidats absents : 0 Moyenne : 11.00 ± 0.00

Épreuve de handballOption

Total de candidats : 1 Note mini : 12.00
 Candidats présents : 1 Note maxi : 12.00
 Candidats absents : 0 Moyenne : 12.00 ± 0.00

Polyvalence

Total de candidats : 9 Note mini : 7.50
 Candidats présents : 9 Note maxi : 14.00
 Candidats absents : 0 Moyenne : 10.28 ± 2.62

Épreuve de judoOption

Total de candidats : 2 Note mini : 8.00
 Candidats présents : 2 Note maxi : 16.00
 Candidats absents : 0 Moyenne : 12.00 ± 5.66

Polyvalence

Total de candidats : 1 Note mini : 6.50
 Candidats présents : 1 Note maxi : 6.50
 Candidats absents : 0 Moyenne : 6.50 ± 0.00

Épreuve de langueEpreuve écrite d'anglais

Total de candidats : 28 Note mini : 0.00
 Candidats présents : 28 Note maxi : 12.90
 Candidats absents : 0 Moyenne : 8.33 ± 2.59

Épreuve de badmintonOption

Total de candidats : 10 Note mini : 9.50
 Candidats présents : 10 Note maxi : 18.00
 Candidats absents : 0 Moyenne : 12.70 ± 2.62

Polyvalence

Total de candidats : 8 Note mini : 4.25
 Candidats présents : 8 Note maxi : 10.00
 Candidats absents : 0 Moyenne : 6.66 ± 1.86

Épreuve d'escaladeOption

Total de candidats : 2 Note mini : 6.50
 Candidats présents : 2 Note maxi : 19.00
 Candidats absents : 0 Moyenne : 12.75 ± 8.84

Polyvalence

Total de candidats : 5 Note mini : 0.00
 Candidats présents : 5 Note maxi : 13.00
 Candidats absents : 0 Moyenne : 7.20 ± 4.76

Épreuve de gymnastique au solOption

Total de candidats : 0 Note mini : 0
 Candidats présents : 0 Note maxi : 0
 Candidats absents : 0 Moyenne : 0 ± 0.00

Polyvalence

Total de candidats : 0 Note mini : 0
 Candidats présents : 0 Note maxi : 0
 Candidats absents : 0 Moyenne : 0 ± 0.00

Epreuve orale d'anglais

Total de candidats : 28 Note mini : 0.00
 Candidats présents : 28 Note maxi : 19.00
 Candidats absents : 0 Moyenne : 9.64 ± 3.80

LES RAPPORTS

Admissibilité

Composition de Sciences de la Vie (SV) et activité physique

Sujet 1 :

Après plusieurs semaines d'immobilisation, un jeune homme de 20 ans, initialement sédentaire, souhaite améliorer la force musculaire de ses membres inférieurs.

- 1. Décrire, en le justifiant, un programme type de renforcement musculaire (durée du programme, types d'exercice, intensité, ...).**
- 2. Préciser l'évolution des performances attendues au cours du temps, en les reliant aux mécanismes physiologiques à l'origine des effets de votre programme d'entraînement.**

Ce sujet était un sujet de physiologie demandant de proposer un programme type de renforcement musculaire en le justifiant, puis d'en décrire les effets. Il s'agissait donc, dans la première question, de citer les études (ou au moins les conclusions de ces études) permettant de justifier d'une durée minimale et/ou maximale du programme, d'une intensité minimale et/ou maximale, des types de contractions optimales ou à éviter, etc ... pour la conception d'un programme d'entraînement. Puis, la deuxième question appelait une description classique des effets de ce type d'entraînement sur la physiologie musculaire (essentiellement, meilleur recrutement puis hypertrophie) et des mécanismes impliqués (activation des cellules satellites, synthèses protéiques,...). La quasi-totalité des candidats a proposé un programme type, mais en oubliant la physiologie. Cela s'est traduit par des copies de « méthodologie de l'entraînement », décrivant le(s) type(s) d'appareil(s) utiliser de préférence, combien de répétitions sur chacun de ces appareils, etc... La justification reposait sur des arguments du type « l'intensité sera faible au début parce que le sujet est sédentaire » alors que, par exemple, des arguments expérimentaux du type « il a été montré que des intensités de contractions inférieures à 60% d'une RM ne sont pas efficaces » étaient attendus. Pour la seconde partie du sujet, plus classique, une description des mécanismes responsables de l'augmentation de la force musculaire était attendue. Il est décevant de constater que cette approche était inexistante dans la quasi-totalité des copies. Dans ce type d'épreuve, on ne saurait trop conseiller aux candidats de garder en mémoire qu'il s'agit d'une épreuve de physiologie de l'exercice physique. Il est donc attendu des candidats qu'ils démontrent leur capacité à faire le lien entre théorie (connaissances scientifiques issues du « laboratoire ») et pratique (le « terrain »). Il s'agit d'un exercice difficile qui demande un vrai effort de synthèse entre ces deux types de connaissances.

Sujet 2 :

"Après avoir défini les relations existant entre la performance sportive et les émotions, vous expliquerez la place qu'occupent les émotions dans la relation entre le système nerveux central et la motricité".

1. Contenus attendus en rapport avec le sujet

Le positionnement du sujet s'inscrit bien dans le programme « sciences de la vie et activité physique : le mouvement, de l'élaboration de la commande à l'exécution ». Le sujet invitait à une rédaction en deux temps : (1) le candidat devait démontrer et argumenter sur les relations entre la performance sportive et les émotions et (2) il s'agissait de discuter les origines centrales/périphériques des émotions en expliquant leur rôle sur le système nerveux central (SNC) et la motricité ; puis d'évoquer les interactions entre émotion-cognition- motricité.

Une bonne copie devait articuler les éléments suivants (pas obligatoirement dans cet ordre) :

1.1. Un débat argumenté sur le sujet :

Concernant la relation performance-émotion, un quart des candidats a dévié du sujet pour parler de la motivation, de la prise d'information, du contrôle moteur et de l'apprentissage. Bien que ces concepts puissent être liés au sujet, ils ne pouvaient pas représenter le coeur de la copie. Les autres candidats ont donné une définition succincte des émotions : la moitié des candidats ont référencé leur copie, l'autre moitié a plutôt donné des exemples issus de l'actualité. Très peu de candidats ont différencié les émotions primaires/secondaires et le type de fonctions et tendances d'action auxquelles elles donnaient lieu, et qui pouvaient impacter sur la performance sportive. Au mieux les candidats ont abordé la question du contenu des émotions (négatives/positives) et de leur intensité pour très vite aller sur les questions du stress et des stratégies de coping. Quelques candidats ont évoqué la théorie de l'IZOF (Hanin, 2000) en parlant d'émotions facilitatrices et débilitantes sans pour autant expliquer la zone optimale de performance.

Concernant les relations émotion-SNC-motricité, le minimum était de questionner les origines centrales/périphériques des émotions en évoquant deux points de vue. La théorie périphérique de James (1884) : des stimuli particuliers issus de l'environnement déclenchent par le biais de mécanismes génétiquement programmés et inflexibles, un type de réaction corporelle spécifique. Dans ce contexte, l'importance des stimuli n'est pas préalablement évaluée avant la réaction ; l'émotion serait d'origine périphérique. La théorie centrale de Cannon (1927, 1932) : ce serait le thalamus, dans le cerveau, qui gère et induit les émotions, car les réactions périphériques décrites dans l'exemple ci-dessus ne sont pas assez rapides pour expliquer la complexité du ressenti. Il n'était pas demandé au candidat d'alimenter ce débat mais simplement d'indiquer que l'émotion repose sur deux notions essentielles : l'activation physiologique (appelée « arousal ») et l'évaluation cognitive (appelée « appraisal »), permettant de mieux cerner la manifestation des émotions et d'en comprendre l'impact sur la performance.

Ensuite, il était attendu un rapide tour d'horizon sur les zones nerveuses responsables des émotions et sur les mécanismes endocriniens mis en jeu, par exemple en situation de stress (mais on pouvait aussi parler des pratiques hédoniques, du plaisir, des pratiques à risques, etc).

Enfin, il était attendu une présentation des relations entre émotion, cognition et action, par exemple en s'appuyant sur le modèle interactionniste de Lazarus (1999, 2000).

1.2. Une présentation/définition générale des mots clés essentiels du sujet : « émotion et performance ».

La moitié des copies ont donné une définition globale des émotions sans véritablement questionner les concepts proches d'affect, de sentiment et plus largement les différentes dimensions des émotions (sociale, subjective, évaluative, comportementale, physiologique, etc). Quant aux relations entre émotions et SNC, 50% des copies sont restées descriptives en se contentant d'expliquer l'anatomie du SNC, les mécanismes endocriniens et la commande motrice sans expliquer les liens avec les émotions. La performance sportive est peu ou pas définie et vaguement assimilée au sport, sans notion de « performance » proprement dite. Il existe pourtant des travaux sur le stress précompétitif qui auraient pu expliquer le poids du contexte compétitif sur les émotions et les stratégies de coping.

1.3. Un approfondissement du concept d'émotion :

La plupart des copies évoquent le contenu des émotions (être agréable ou désagréable), mais peu aborde le modèle de l'IZOF en abordant le fait qu'une émotion peut avoir un effet facilitant ou débilisant sur la performance. Aussi, quatre catégories d'émotions sont à identifier: 1) les émotions plaisantes et facilitantes (P+), 2) les émotions déplaisantes et facilitantes (N+), 3) les émotions plaisantes et débilitantes (P-), et 4) les émotions déplaisantes et débilitantes (N-). La zone optimale de performance est caractérisée par les émotions facilitantes (P+,N+) et en contraste, une zone non optimale est caractérisée par les émotions débilitantes (P-,N-).

Comme évoqué précédemment, les copies évoquent presque toutes l'intensité des émotions dans la continuité du modèle du U-inversé (Yerkes et Dodson, 1908) qui suggère l'existence d'un optimum d'intensité pour chaque émotion pré-compétitive correspondant aux meilleures performances (plus l'état émotionnel éprouvé par le sportif est éloigné, en deçà ou au-delà de cet optimum, plus sa performance tend à se dégrader).

1.4. Un approfondissement des relations entre émotion, SNC et motricité:

Bien que des connaissances liées à l'anatomie nerveuse et au fonctionnement du système endocrinien étaient appréciées, ce sont davantage les interactions entre SNC et émotions qui étaient à mettre en valeur. Par exemple, il aurait été opportun d'évoquer l'approche interactionniste de Lazarus (« cognitive-motivational-relational theory of emotion », 1999, 2000). Peu de copie ont évoqué cette théorie et encore moins ont mis en avant l'aspect interactionniste. Dans la théorie de l'émotion de Lazarus (2000), l'agent déclencheur de l'émotion est évalué en fonction des caractéristiques du sujet et de la relation singulière existant entre celui-ci et son environnement : cet aspect est contenu dans le terme « relational ». Le terme « motivationnel » souligne que les réactions émotionnelles doivent être pensées en intégrant les buts poursuivis. Enfin la connaissance et l'évaluation de ce qui se passe dans les processus d'adaptation sont regroupées sous le terme « cognitive ». Il s'agissait de montrer que l'ensemble de ces concepts agit en interaction et donc que les phénomènes émotionnels et cognitifs sont étroitement imbriqués.

2. Forme de rédaction de la copie

Les qualités de la rédaction devaient répondre aux critères suivants :

2.1. Apport de connaissances :

- Intérêt du sujet : respect des dimensions du sujet ; susciter l'intérêt.
- Apport réel d'informations : construction de la démonstration ; force des arguments ; réponses concrètes apportées.
- Maîtrise des connaissances : maîtrise des concepts et idées ; connaissances exigibles/connaissances approfondies ; pertinence des choix ; références bibliographiques utilisées.
- Projet personnel / Originalité : originalité, réalisme, liaison théorie-pratique, pertinence des exemples, notamment à travers le(s) activité(s) physique(s) et sportive(s) utilisée(s).
- Réponses apportées : aptitude à problématiser les questions posées ; mobilisation des connaissances référencées ; propositions de solutions adaptées ; prises de position.

2.2. Forme de la rédaction :

- Structuration de la rédaction : plan ; problématique ; transitions ; équilibre des parties ; ouvertures et limites.
- Expression écrite : orthographe, syntaxe ; lisibilité ; présentation ; mise en page.

Composition de sciences humaines et sociales et activité physique

Sujet 1 : La performance est-elle fondatrice du sport ?

- Sur la forme, si des progrès sensibles sont à constater au niveau global, quelques copies relèvent encore de la dyslexie, voire de la dysgraphie. Plus encore, les procédés d'argumentation inhérents à une épreuve de courte durée (2h) renvoient les candidats à leur difficulté d'argumentation. Entre l'exemple et l'idée, la nuance n'est pas faite. Le fil n'est pas tissé. Les affirmations se baladent dans un cimetière de bonnes choses et de chairs intellectuelles moins fraîches. L'un des choix les plus fréquents reste celui d'un plan dialectique thèse/antithèse mais il n'y a pas de synthèse probante pour couronner le tout et donner du sens aux arguments énoncés.
- Lors de ce sujet, la question est effectivement de se prémunir d'un monolithisme handicapant dans la considération du terme de "sport". Les définitions parlebasiennes, de Coubertin, ou de l'INSEP (1987) ont été légion. Mais une variation plus grande de description de l'objet a, au fil des copies, été remarquable. Même si l'on peut regretter que ces choix n'aient pas été optimisés ensuite. La performance a, pour sa part, eu moins de succès dans la variété de définitions. Souvent, elle s'est restreinte à l'élaboration d'un résultat louable à l'échelon du monde compétitif. Trop souvent, elle ne méritait pas d'être discernée. Le plus gênant est l'absence quasi-totale de définition de l'idée de fondation. Ce qui fait l'origine, ce sur quoi repose, d'accord ! Mais comment se fait le jeu entre les deux termes. Dit autrement, le sport a-t-il germé à partir d'un plant qui s'appellerait performance ? Pour notre part, nous aurions choisi plutôt une entrée concernant le sport moderne par laquelle la performance est le levier qui donne sens à une certaine confrontation de soi à autrui, de soi à soi-même, de soi à l'espace ou le temps. Ce qui peut être à l'origine, confinant à la définition de Pierre Parlebas, serait le jeu. Les quatre types identifiés par Roger

Caillois (*Des jeux et des hommes*, 1958) et repris par Allen Guttmann (*From ritual to record, The nature of modern sport*, 1978) sont donc : l'*Ilinx*, le *Mimicry*, l'*Alea* et l'*Âgon*. Or, aux origines, que ce soit Antique ou Moderne, ou encore moyenâgeux, le sport est en puissance un jeu d'adulte. L'ivresse que constitue l'*Ilinx* s'impose dans le dépassement. Elle peut être atteinte par le sport comme par autre chose. Le semblant, incarnant le *Mimicry*, renvoie davantage à l'idée d'identification par rapport à un champion, un tiers, etc. Le héros sportif en serait l'émanation et le spectacle sportif en serait l'expression. L'*Aléa* se joue du hasard et le Loto Sportif constitue une forme de jeu – d'argent - dans lequel le versant incertain est exploré par un adepte extérieur à la pratique. Enfin, et peut-être surtout, l'antagonisme que suppose le jeu, l'*Âgon*, prend possession de la plupart des pratiques sportives. Ces quatre items sont plus ou moins indépendants, mais ils sont surtout identifiables dans le temps. Que ce soit Caillois ou Guttmann, chacun des auteurs est pris dans une période de montée de la compétition toute puissante, un *take-off*, qui n'est pas représentatif de l'évolution du sport sur une période longue. Que ce soit considéré au plan antique ou au plan moderne, il y aurait, dans leur discours, une survalorisation du principe d'opposition. Si l'on se place alors dans « les 150 ans de sport », Pierre Arnaud et Jean Camy évoquaient *La naissance du mouvement sportif associatif* (1986). Les auteurs instillent dans le titre le pêché originel du sport : l'association. L'institutionnalisation, la bureaucratisation, les fédérations, les cercles, les clubs ou les associations sont autant d'éléments qui rappellent que l'origine du mouvement est celui du vivre-ensemble.

- Bien rares (doux euphémisme) sont les copies qui ont investi l'individu en prise avec son environnement social dans l'existence du sport. Aucune copie, ou si peu, ne semble avoir fait ce pas de côté consistant à s'identifier dans une période d'individualisme puissant dans lequel les candidats n'arrivent pas à s'extraire. Au début fut le verbe « partager » et, ensuite, celui de se confronter. Au fur et à mesure d'une toise qui se centre sur l'individu et non plus sur le groupe, le rapport à autrui à changer jusqu'à devenir secondaire. Les plaisirs solitaires des hormones de l'effort prennent le pas sur les exsudations collectives. L'individualisme et la globalisation rampante travestissent ensuite le rapport à l'activité. L'opposition s'impose. La compétition devient support de l'activité, médiatiquement investie, mais porteuse de l'*aléa* du pari, de l'*ilinx* du spectacle sportif et du *Mimicry* des jeux de maillots floqués au nom de l'idole. Le média a, d'ailleurs, été évoqué comme porteur de la performance toute-puissante...

- Il est remarquable de noter à quel point certains candidats ont un regard sévère sur le sport actuel au point de tenir un discours très négatif sur celui-ci et au point de questionner le correcteur sur le rapport de ces derniers avec les pratiques corporelles. Par ailleurs, le « citius, altius, fortius » devient « plus loin, plus haut, plus fort » sous l'effet du slogan du Fort Boyard...

Sujet 2 : Dans le domaine des APSAs, dans quelle mesure le contrôle par le sujet d'une partie de son apprentissage peut-il être bénéfique au développement de ses habiletés motrices ?

1- Le sujet dans le contexte du concours

L'épreuve d'admissibilité en Sciences humaines et sociales (SHS) comporte deux sujets à traiter dans le temps imparti de 4 heures. Le jury tient à rappeler que l'épreuve s'inscrit dans cette logique de production définie par l'organisation particulière de l'épreuve. À cet égard, il semble que certain(e)s candidat(e)s aient : (1) soit du mal à hiérarchiser l'ordre d'importance des tâches à effectuer pour achever complètement les deux sujets, (2) soient privilégient un sujet au détriment de l'autre en fonction d'une appétence particulière au regard de l'intérêt éprouvé pour le sujet ou de connaissances possédées sur ce même sujet. Le jury avait déjà souligné l'année dernière que les épreuves en SHS à traiter étant au nombre de deux dans les 4 heures imparties par le règlement du concours, il faut donc être capable d'organiser ses écrits de manière à pouvoir suffisamment développer sa réflexion sur les deux écrits.

Le jury rappelle également que les attendus spécifiques de l'épreuve indiquent que celle-ci porte sur des « Éléments de sciences humaines : Développement et apprentissages moteurs et décisionnels : théories, lois, modèle ; Motivation émotions, personnalité et leur importance dans la pratique sportive ; Dynamique des groupes et sport. ». À cet égard, si beaucoup de sujets des années précédentes ont porté sur les relations entre « variables et/ou contextes motivationnels » et « développement et apprentissage moteurs et décisionnels », les autres aspects au programme font intégralement partie des connaissances sur lesquelles le candidat devra s'appuyer pour répondre au sujet.

Encore une fois, le jury souligne que s'il ne peut être exigé des candidat(e)s de connaître de manière parfaite l'ensemble des domaines évoqués, on doit pouvoir s'attendre à ce que ceux-ci puissent au moins définir les principaux concepts d'un sujet, appuyer ces définitions sur des références bibliographiques précises et connaître les principales théories et auteurs s'y référant. Malheureusement, c'est encore assez loin d'être le cas pour une grande majorité de candidat(e)s

2- Analyse du sujet

Le sujet comportait un certain nombre de concepts qu'il s'agissait bien entendu de définir avant d'entamer le traitement du sujet (i.e., contrôle, apprentissage, développement, habiletés motrices et APSAs). Dans le sujet, la référence à l'ensemble des APSAs permettait aux candidat(e)s de faire des choix et de contextualiser en fonction des catégories d'APSAs, mais peu ont profité de cette opportunité.

Cependant, nous pouvons dire que l'analyse des termes du sujet a presque tout le temps été absente de la démarche des candidat(e)s. La plupart du temps, le jury a pu constater : (1) une faiblesse dans le « questionnement d'entrée », (2) une quasi absence de définition des termes du sujet, (3) une grande difficulté à « mettre en perspective » (on parle parfois également de « mise en tension ») des termes du sujet permettant de faire émerger une véritable problématique. Ceci se traduit trop

fréquemment par l'absence d'une attitude que nous pourrions qualifier de « réflexive » par rapport à la généralité de certaines affirmations.

Pour commencer, la notion de contrôle et les construits qui s'y rattachent (locus de contrôle, désir de contrôle, attributions causales, auto-efficacité, etc.), même si ceux-ci sont parfois source de confusion, a rarement été considérée comme telle et a souvent été ramenée à la notion d'autonomie sans pour autant définir cette dernière. Cette définition aurait mérité beaucoup plus de soin, certains ayant même confondu le contrôle que le sujet peut avoir au cours de son apprentissage avec le contrôle de soi...L'ouvrage coordonné par Yvan Paquet (psychologie du contrôle : théories et applications, de Boeck, 2009) permet pourtant de fixer de bonnes bases sur la question. Réduire la notion de contrôle à l'autonomie de l'apprenant conduit à ne pas prendre en compte des aspects tels que les feedbacks, leurs caractéristiques et les effets de celles-ci sur l'apprentissage, la possibilité par le sujet de construire ses représentations (cognitives et motrices), les possibilités de questionnement de la part de l'apprenant, etc.

A titre d'exemple, « avoir du contrôle sur une partie de son apprentissage » peut recouvrir : avoir soi-même le feed-back et le choix de recourir à celui-ci ; poser des questions pour avoir un feed-back précis ; choisir le nombre de répétitions ; choisir les exercices ; travail cognitif : observer un modèle ou soi-même, etc. Le recours à des notions susceptibles d'une bonne articulation avec le sujet (valence, expectation, zone proximale de développement, etc.) a souvent bénéficié aux quelques candidat(e)s qui l'ont osé.

Le terme d'apprentissage aurait aussi mérité d'être défini et approfondi, au-delà la notion de performance. Le contexte de l'apprentissage (débutant, confirmé, expert) n'a que très rarement été pris en compte alors que l'apport du contrôle de certains éléments de l'apprentissage par le sujet est susceptible d'être différent en fonction de ce dernier. Le niveau de performance atteint à la fin de la séance n'est pas suffisant pour évaluer la qualité de l'apprentissage, celui-ci devant perdurer dans le temps pour être qualifié d'apprentissage. Un réel effort de définition aurait aussi permis de différencier les habiletés motrices des apprentissages cognitifs. Définir n'est pas trouver un synonyme, c'est décrire de manière approfondie et questionner chaque terme de la définition. Ce n'est qu'avec cette rigueur qu'il sera possible de faire émerger une problématique qui aille au-delà de la paraphrase du sujet et des lieux communs. Selon les choix opérés au cours de la phase de définitions, les possibilités de discussion sur les apports et les limites de l'exercice du contrôle par l'apprenant étaient nombreuses et pouvaient être mises en regard les unes avec les autres.

3- Remarques sur les productions des candidat(e)s

Comme les années précédentes, il s'agit ici de rapporter de la qualité générale des dissertations proposées par les candidat(e)s.

Les candidat(e)s ont visiblement bien compris la nécessité de présenter des copies qui soient lisibles. L'effort entamé les années précédentes a été maintenu. Le jury continue d'apprécier celui-ci, même s'il reste quelques productions assez difficiles d'accès.

Également, de manière générale, le jury a également apprécié l'attention que les candidat(e)s ont visiblement porté à leur orthographe et à leur syntaxe. Cependant, il continue d'exister une assez grande faiblesse à ce niveau dans certaines copies (cela tourne généralement toujours autour de choses finalement assez redondantes par rapport aux années antérieures : accord en genre et en nombre, participes passés,...). En revanche, certaines copies sont quasi illisibles car il manque des mots dans les phrases rendant celles-ci incohérentes. Certaines contiennent des contresens ou des confusions et des néologismes, par exemple l'emploi du mot « habilité » au lieu d'habileté.

Le jury constate également, comme les années précédentes, une relative faiblesse au regard des connaissances scientifiques. La plupart du temps, les auteurs continuent d'être cités de manière approximative et sans véritable référencement. Plus encore, certain(e)s candidat(e)s n'hésitent pas à inventer quelques références, si besoin s'en fait sentir.

Nous avons déjà souligné que beaucoup de copies ne se sont pas suffisamment appuyées sur une définition (ou au moins une tentative) des termes du sujet. Ceci ayant eu pour conséquence la construction de problématiques assez faibles et une présentation assez mécanique des connaissances. Néanmoins, malgré une certaine maîtrise de la « technique » de la dissertation dont ont pu faire preuve certain(e)s candidat(e)s, une faiblesse continue de perdurer au niveau de l'enchaînement des parties du devoir, celles-ci se terminant (encore) bien souvent sans qu'aucune transition n'amène la suivante.

Nous rappelons encore une fois également qu'il faut que les candidat(e)s portent une attention toute particulière à la qualité de leur conclusion.

Au final, les copies peuvent être classées selon la grille suivante :

- Notes de 0 à 3 : Il s'agit ici de copies blanches (pour les notes de 0) et de copies hors sujet et/ou étayées par des banalités. Le déroulement de la copie se fait de manière linéaire sans même le cadre d'une problématique, même simpliste. Le niveau de maîtrise de la langue rend la copie difficile à lire et à comprendre.
- Notes de 3 à 6 : Le (la) candidat(e) s'est engagé dans une démarche linéaire et descriptive de connaissances préétablies sans grand rapport avec le sujet, en tentant de respecter une construction problématisée.
- Notes de 7 à 11 : Ce niveau se caractérisait par des copies au questionnement et à la problématique claire et éventuellement pertinente, mais une démonstration peu étayée par des connaissances avérées. Un début de « mise en tension » des termes du sujet était envisagé.
- Notes supérieures à 11 : La mise en tension (et donc de discussion) des éléments du sujet était réalisée. En général, ce sont des copies qui ont véritablement essayé de définir les termes du sujet, de poser une problématique « originale » et qui ont démontré une capacité d'articulation synthétique des connaissances.

4- Quelques conseils pour la préparation de l'épreuve.

Nous pensons, cette année encore, qu'il n'est pas inutile de rappeler que les meilleures copies sont celles qui sont écrites :

- En maîtrisant les règles de la syntaxe et de l'orthographe
- En maîtrisant les formes élémentaires de la dissertation : plan, questionnement, problématique, articulation des parties, conclusion (nous continuons d'attirer l'attention sur la qualité de la construction de cette dernière car on peut penser, à la lecture des copies, que pris par le temps les candidat(e)s la négligent).
- En proposant des connaissances référencées à l'appui de leur démonstration, mais également en trouvant des exemples pertinents au regard de leur démonstration.

Nous rappelons également qu'un savoir académique sans véritable réflexion autour du sujet ne suffit pas pour espérer avoir parmi les meilleures notes. L'analyse du sujet et des termes de celui-ci reste primordiale. Nous invitons encore une fois les candidat(e)s à développer une ingénierie méthodologique permettant de traiter correctement les sujets plutôt qu'à procéder par empilement linéaire de connaissances prédigérées servant d'appui au sujet, quelle que soit la formulation de ce dernier.

Dissertation de culture générale en relation avec les activités physiques et sportives

Sujet

« Jacques Defrance notait récemment qu'Attribuer à l'éducation corporelle une part de la mission éducative de l'Ecole reste une hérésie pour les esprits classiques ». Comment interpréter cette phrase au moment des débats concernant la place du sport à l'école ?

Si les productions proposées poursuivent leur amélioration du point de vue de la forme, les candidats de cette session ont manifestement proposé des dissertations souvent décalées vis à vis des attentes du jury face à un tel intitulé. En effet, beaucoup trop de candidats ont commis une inversion entre le corps du sujet et le contexte fourni lors de la question posée. Le centre d'intérêt portait ainsi plus sur les interprétations possibles de la phrase de Jacques Defrance que sur la justification de la place du sport à l'Ecole. Les questions concernant l'éducation corporelle où ce que peuvent penser les « esprits classiques » n'ont pas fait l'objet de l'attention attendue et donc d'un traitement attendu.

Cette remarque générale a caractérisé la hiérarchie des copies.

- Les copies ayant été notées le plus faiblement sont celles qui ont quasi totalement omis le traitement de l'assertion pour se concentrer sur la défense de la place de l'Education physique et sportive à l'Ecole. C'est ainsi que l'éducation corporelle devenait l'éducation physique sans autre forme de procès, que les missions éducatives de l'Ecole étaient considérées de façon globale, voire indéfinie. A ce niveau de hiérarchie, les esprits classiques ont fait l'objet d'une omission. Le terme d'hérésie possède pourtant une force qui ne souffre guère de nuances et force l'attention au moment de sa lecture.
- Le niveau supérieur, regroupant une proportion importante de productions, a relevé les termes du sujet, sans pouvoir en proposer une interprétation. C'est ainsi que les esprits classiques sont assimilés aux conceptions traditionnelles, voire, dans les

meilleurs des cas pour cette catégorie de copies, à la volonté persistante d'une hiérarchie corps- esprit. L'autre caractéristique de cette catégorie est l'absence de prise en compte de l'éducation corporelle en dehors d'une éducation du « physique ». La notion de corps est étrangement laissée sans définition ni discussion. Ce silence est inquiétant car il empêche alors toute entrée dans la problématique des missions de l'Ecole et il caractérise surtout une faible culture au sens de celle qui est recherchée dans ce concours. Le jury a ainsi considéré par la notation de cette catégorie que les critères de culture générale, de curiosité et d'ouverture d'esprit n'étaient pas réunis.

- La troisième catégorie se compose des copies qui ont tenté de répondre au sujet de l'interprétation de la phrase de Jacques DeFrance. Cela signifie que les mots clés du sujet ont été relevés et que les candidats ont apporté, si ce n'est plusieurs interprétations possibles, au moins un avis sur ce point.

Quelques indications et recommandations sont à fournir à ce niveau. Il est nécessaire dans une dissertation de cet ordre de proposer une construction de l'argumentaire. Or la définition proposée des termes clés ne peut jamais valoir à elle seule un argument défendu. Une logique se composant de la recherche de causalités possibles, de conséquences probables pour une définition ou une position, reste la base recherchée par le jury. C'est ainsi que la limite de cette catégorie est la superficialité de l'argumentaire. Par exemple, si les esprits classiques proposent une vision étroite des missions de l'Ecole, encore faut-il tenter d'en démontrer les ressorts et appuis de pensée. C'est enfin à ce niveau que les candidats n'ont pas relevé une certaine provocation du libellé qui posait en fin la question du sport à l'Ecole et non de l'EPS. Pourquoi les esprits dits classiques seraient-ils plus prompts à accorder de la place au sport plus qu'à l'Education physique et sportive ? L'EPS serait-elle devenue un concept flou, ou bien n'y verrions-nous pas la trace d'une évolution problématique au regard de l'histoire des 50 dernières années de la discipline ?

Les analyses précédentes ont permis de façon plus forte la mise en évidence de candidates ou candidats disposant déjà de la culture et de la compétence argumentaire pour un tel intitulé. Le jury a relevé agréablement que certaines copies mobilisaient des champs de connaissance variés, allant de la philosophie à l'histoire en passant par les sciences politiques. Ces copies ont alors montré les liens possibles d'un tel sujet avec des problématiques d'actualité telles que les questions d'évolution des rythmes éducatifs.

Ces copies attestent pour conclure que les candidats, outre la lecture attentive du sujet et l'obligation absolue de « faire parler » les termes clés, doivent se garder de visions par trop simplistes des problématiques contemporaines. L'éducation corporelle, l'éducation physique et le sport posent des questions de distinction qui permettent d'éclairer le jeu complexe des débats actuels. Cette complexité doit non seulement être appréhendée et respectée, mais surtout porter la marque d'un futur positionnement d'élève de l'ENS avant de devenir professionnel.

Admission

1-Langue vivante étrangère : Anglais

Épreuve écrite

L'épreuve écrite se compose désormais de deux exercices distincts - une version et une production écrite. Les deux exercices sont bien complémentaires et apportent une bonne visibilité sur le niveau global d'un candidat.

Dans la première partie, il est demandé aux candidats de traduire 5 phrases (dont 152 mots) d'un article tiré du site Internet de la BBC News, publié en ligne le 17 mars 2013 et intitulé : *Doping in sport : Counting the cost*. Le texte porte sur le côté obscur du monde de dopage dans le milieu sportif de haut niveau et notamment les conséquences, suite au scandale Lance Armstrong l'an dernier, sur les contrats de sponsoring. Outre une correction purement technique, des points bonus ont été attribués pour la qualité de la langue française, le style, la pertinence et la cohérence de la traduction proposée.

Afin de parvenir à rendre un résultat de qualité il fallait être vigilant sur plusieurs niveaux car le texte comportait :

- des difficultés lexicales qui nécessitaient une connaissance du langage journalistique et du vocabulaire juridique
- des « pièges » de subtilité axés non seulement autour de la maîtrise de la forme grammaticale mais aussi autour du style.

Les erreurs qui reviennent systématiquement sont celles de contresens, de nonsense et d'incohérence. Enfin, une épreuve de version n'est pas facile à réussir et mérite une préparation spécifique, néanmoins l'exercice a été correctement réussi.

Le second exercice de l'épreuve écrite était divisé en deux sous-parties : une question et un commentaire d'image. Ici la production écrite proposée a été jugée sur la clarté de la réponse, la structure du texte, la pertinence des références et la qualité de la langue. Pour certains candidats la maîtrise de la langue écrite a été insuffisante pour rendre un texte compréhensif. Les productions comportaient beaucoup d'erreurs de syntaxe et de conjugaison avec un champ lexical très limité. L'expression écrite à ce niveau n'a pas été réussie. Pour d'autres ce fut une plateforme d'expression libre bien structurée et argumentée et surtout intéressante à lire.

Epreuve orale

L'évaluation repose sur 5 critères précises : la maîtrise grammaticale, l'expression orale (+ champ lexical), la compréhension orale, la fluidité du langage (prononciation) et la technique de présentation (méthodologie).

Les textes, tirés de journaux et de sites Internet tels que: The New York Times, The Times UK, The Herald Sun (Australie), theage.com.au et theconversation.com portaient sur des thématiques variées, axées autour de l'actualité et de faits divers

sportifs. Exemple : le débat autour de la publicité pour l'alcool lors de rencontres sportives (matches de foot, basket etc...), le pari et le sport, comment inciter l'utilisation du vélo comme mode de transport en ville, le Tour de France des tout petits, les classements mondiaux de tennis, le sport et le handicap – le dépassement de soi et enfin, l'histoire du manager exécutif à la société Mac Donalds qui, malgré son régime MacDo de tous les jours, a perdu 9 kgs !

Avec des niveaux hétérogènes allant de A1 à C2, voire bilingue (1 candidat parfaitement bilingue), il est difficile d'apporter une vision globale des points forts et/ou faibles des candidats. Néanmoins il ressort un point faible commun à tous : un manque de méthodologie de présentation et de préparation à une épreuve orale de langue étrangère de concours. Les résultats reflètent ceci avec une baisse de la moyenne par rapport à l'année précédente (11.27 en 2012). Un second point faible important est le manque de maîtrise grammaticale. L'abondance des fautes de syntaxe laissant place à des confusions et des erreurs de nonsense dans le discours :

- I can watching TV (modal + ing = X)
- Should became/ We can saw the text (modal + passé simple = X)
- When they will growing (auxiliaire will + ing = X)
- Last year I'm going to (adjectif du temps annonçant une action dans le passé mais avec une construction dans le futur – *I'm going to...* = X)

Pour la forme on retrouve également les fautes habituelles simples et des variantes :

- La confusion des pronoms relatifs : who, which (the bicycle who...)
- L'emploi incorrect de *since* et *for*.
- La différence entre l'emploi de « make » et de « do ».
- L'emploi de « his » en faisant référence à une femme et vice versa.

Encore cette année les dates (jour-mois-année) et les chiffres (statistiques, pourcentages) sont moyennement maîtrisés et posent souvent problème aux candidats (exemple : 2009 prononcé « twenty-nine »). Côté prononciation les mêmes erreurs reviennent systématiquement. Citons quelques erreurs fréquentes: *identity*, *written*, *compare*, *children*, *aggressive*, *health*, *deaf...*(i), (a), (e).

Globalement le champ lexical du domaine sportif est convenablement maîtrisé. Toutefois il faut souligner qu'il est difficile de juger certaines prestations sur le fond quand la langue de communication est trop insuffisante : une grammaire mal maîtrisée accompagnée d'un lexique très limité ou déformé ne permet pas de bien évaluer la pensée et la structuration du raisonnement. De même, parfois un candidat se retrouve devant l'impossibilité de répondre à une question faute de lexique limité ou par manque de compréhension. Pour conclure, il faut rappeler une évidence : il s'agit d'une épreuve orale, la lecture des notes est fortement pénalisante.

2-Épreuve d'oral APSA

Déroulement de l'épreuve

Le candidat choisit deux enveloppes sur les huit qui lui sont anonymement proposées. Chaque enveloppe correspond à une famille d'APSA. L'APSA tirée au sort par le candidat ne pourra pas être de la même famille d'APSA que celles choisies en option

et en polyvalence. Le candidat sélectionne ensuite une enveloppe (une famille d'APSA) sur les deux choisies initialement. Dans l'enveloppe choisie figure un certain nombre de questions. Le candidat en tire deux au hasard. Après lecture des deux questions, il choisit d'en conserver une (Les deux questions tirées au hasard sont ensuite retirées du circuit). Il a ensuite trente minutes de préparation. Enfin, il est appelé pour quarante-cinq minutes d'oral avec deux membres du jury. Ces quarante-cinq minutes d'oral sont réparties en quinze minutes de présentation, par le candidat, de la réponse à la question posée, suivit de trente minutes d'échange (vingt plus dix) avec les jurés dont les dix dernières portent sur les projets et motivations du candidat.

Rappel

Il doit être rappelé ici que compte tenu de l'importance du champ de questionnement (8 familles d'APSA avec un certain nombre d'APSA représentées par famille) et du coefficient qui lui est attribué (Coef. 5), la difficulté de l'épreuve est grande et très discriminante. Il est important ici de préciser : 1/Que le jury est tout autant attaché à la qualité des réponses à la question posée qu'à la capacité (en cas de méconnaissance relative de l'APSA tirée au sort) des candidats à procéder à des transferts de connaissances d'une APSA vers une autre APSA et, 2/Que les dix dernières minutes consacrées aux projets et motivations du candidat sont très importantes et peuvent être très discriminantes. A ce titre nous alertons les candidats sur le fait qu'une inadéquation entre leur projet personnel et le parcours de formation offert au sein du département 2SEP peut engendrer une note réhabilitaire.

Constat

La moyenne des notes attribuées aux candidats de la session 2013 est de 10.63 ± 5.14 . Elle est légèrement inférieure à celle de la session 2012 (11.11 ± 4.31). Les remarques sur les candidats restent similaires à celles exprimées dans le rapport sur la session 2012. En effet, les candidats dans leur ensemble semblent se préparer à cette épreuve : les présentations orales sont, le plus souvent, bien structurées avec une introduction, la présentation d'un plan, un développement suivit d'une conclusion. Nous encourageons les candidats à poursuivre leurs efforts de préparation à cette épreuve. Les notes les plus faibles se caractérisent le plus souvent par : 1/Une mauvaise maîtrise de la technologie des APSA, 2/Des références inexistantes ou très approximatives à des publications ou ouvrages scientifiques pour répondre à la question posée et 3/L'absence, ou une très grande approximation, de définition des termes utilisés pour répondre à la question posée.

Conseils

Nous invitons les candidats à se préparer à cette épreuve en simulant des oraux structurés (choix des questions, temps de préparation, temps de présentation, temps d'échange) comme l'est cette épreuve. Une préparation efficace passe irrémédiablement par des simulations difficiles, il est vrai, à organiser. Nous invitons de nouveau les candidats à ne pas essayer de flatter les membres du jury au cours des échanges avec eux en citant, par exemple, de manière abusive ou erronée, leurs travaux scientifiques. Nous les invitons également à répondre de manière concise et précise aux questions posées. Nous invitons aussi les candidats à ne pas souligner qu'ils souhaitent mener des travaux de recherche en Sciences de la Vie et de la Santé (SVS) uniquement pour satisfaire la direction du département 2SEP. Si dans le cadre de son projet, le candidat souhaite réellement faire de la recherche dans un champ scientifique donné, ce qui est fortement encouragé, les jurés ne manqueront pas alors de questionner le candidat sur ses lectures scientifiques, sur les travaux menés dans le domaine qui intéresse le candidat, sur les auteurs de ces travaux, sur les

hypothèses éventuelles que le candidat souhaiterait vérifier etc. Il est fortement conseillé alors de ne pas essayer de tricher sur ce terrain avec les membres du jury. Enfin, nous invitons les candidats à ne pas présenter un projet professionnel formaté et complaisant à l'égard des jurés.

3. Épreuves pratiques sportives

3.1 Épreuve de pratique sportive obligatoire

SAUVETAGE

Les résultats de cette session montrent que les candidats se sont préparés pour mener l'épreuve à son terme. En effet, les jurys n'ont relevé aucun abandon, ni disqualification et bien que la moyenne générale soit inférieure à la moyenne observée sur quatre ans (12.22/20 contre 13.08/20), on observe moins de mauvaises notes (la plus basse est de 8.5 contre 4.5 en 2012).

Le temps moyen réalisé pour parcourir l'épreuve, hors pénalités et en temps limite, est de 1 min 11 s pour les garçons (au lieu de 59" en 2012) et de 1 min 17 s pour les filles (contre 1.15 en 2012). Cette préparation « a minima », en particulier des hommes, est confirmée par un nombre record, cette année, de concurrent(e)s pénalisé(e)s (13/27 contre 10/28 en 2012). Nous observons que sur ces 13 pénalisés, 11 sont des garçons. Au bilan, 48.1% des postulant(e)s n'ont pas maîtrisé toutes les exigences imposées lors de cette épreuve de sauvetage. Les candidats ont, comme les années précédentes, négligé la phase de remorquage qui a donné lieu à 8 pénalités sur 13 signalées, (mannequin plus ou moins longtemps immergé), mais aussi, la phase d'apnée durant laquelle 5 candidats ont été pénalisés sur les 13 sanctionnés.

Le plongeon est encore trop mal maîtrisé. Pourtant, il détermine la qualité de la coulée lors des 12.5 m d'apnée. Pour beaucoup, on observe un freinage net à l'entrée dans l'eau. Il faut insister sur le maintien d'un profil hydrodynamique tonique lors de cette phase et attendre que la vitesse chute avant d'amorcer la reprise de nage. La non maîtrise de la trajectoire subaquatique explique le nombre trop élevé de fautes lors de cette phase. Il faut prévoir une marge de sécurité en s'immergeant à plus d'un mètre de profondeur sous la surface. Les techniques utilisées lors de la reprise de nage ont été diverses. Mais très peu de nageurs se sont servi des plus efficaces tels que les déplacements en ondulations ou en brasse sous-marine.

La phase de remorquage constitue le moment capital de cette épreuve et révèle une grande différence de prestations : des prises variées, parfois aléatoires (inversées) et souvent « lâches », qui ne maintiennent pas assez la tête du mannequin collée à celle du sauveteur dans le cas d'une prise « classique ». Bien que tous aient réussi à remorquer le mannequin sur 25 mètres, les jurys ont relevé une faiblesse propulsive des jambes qui explique les immersions répétées du visage du mannequin. Les techniques les moins performantes comme les battements de crawl ou les ciseaux style « nage indienne » ont été les plus utilisées. Le jury a peu observé de technique en rétro-pédalage ou de jambes de brasse efficaces. L'apprentissage d'un ciseau de jambes de brasse propulsif nous paraît, dans un premier temps, la priorité, avant d'aborder dans un second temps, pour ceux qui le peuvent, la technique du rétro-pédalage.

L'ensemble de ces observations confirme que beaucoup se sont préparés pour assurer une note correcte sans viser l'excellence. Les techniques peu conventionnelles observées témoignent d'une préparation hâtive et expliquent une moyenne inférieure aux années précédentes pour les garçons.

3.2 Autres épreuves de pratique sportive

Athlétisme - Saut en longueur :

Remarques générales et conseils de préparation : Les trois candidates ayant choisies cette épreuve avaient cette année un niveau assez bon. Leur course d'élan était bien étalonnée. Si deux d'entre elles se réceptionnaient correctement, une candidate n'optimisait pas du tout des qualités physiques intéressantes. Par ailleurs, 12 à 14 foulées semble un nombre optimal pour la longueur de la course d'élan compte tenu du niveau de préparation de la plupart des candidates. L'une d'entre elles aurait probablement réalisée une meilleure performance en prenant deux foulées de moins d'élan ; une moindre vitesse lui aurait permis de mieux exploiter l'impulsion et d'être plus efficace pour placer des actions volontaires. Les remarques qui suivent ne concernent pas nécessairement les candidates de cette année mais le jury souhaite renouveler quelques conseils aux futurs candidat(e)s. Etalonner sa course d'élan n'est pas suffisant ; il est important pour optimiser sa performance de ne pas négliger les phases d'impulsion, de suspension et de réception. L'utilisation de chaussures à pointes est indispensable pour réaliser une performance.

Athlétisme – 400 m :

Remarques générales et conseils de préparation : Le niveau global des candidats est moyen et assez homogène. De nombreux candidats pourraient, comme tous les ans, améliorer leur performance par une préparation spécifique au moins au niveau de la gestion de leur allure. En effet, beaucoup d'entre eux semblent s'adapter au cours de l'épreuve et font des erreurs d'allure. Ils finissent rapidement, preuve qu'ils auraient pu supporter une allure plus rapide dans la première partie de course. D'autres, plus nombreux, partent trop vite et ralentissent considérablement dans la deuxième partie de course. Le jury note également la propension de certains à se laisser influencer par les allures d'autres coureurs. Comme c'est le cas souvent, le jury insiste sur la nécessité pour le candidat de connaître son allure de course et de contrôler notamment le temps de passage aux 200 m pour réaliser une performance conforme à ses possibilités. C'était le cas de tous les candidats cette année, mais le jury rappelle tout de même que l'utilisation de chaussures à pointes est indispensable pour réaliser une performance.

DANSE

Modalités de l'épreuve :

L'épreuve consiste à présenter une chorégraphie individuelle dont la durée est comprise entre deux minutes et trois minutes. La surface d'évolution est de onze mètres sur neuf mètres. Le chronométrage démarre au premier mouvement et s'arrête au dernier mouvement ou lorsque le candidat quitte l'espace.

Le support sonore de la prestation est enregistré en format audio sur CD ou format mp3 sur clé usb ou lecteur mp3. Seul le morceau de la prestation doit y être enregistré. Le démarrage est assuré par un membre du jury. À compter de l'appel, les candidats disposent de trente minutes d'échauffement. Ils peuvent utiliser le lecteur CD et faire les réglages de leur support sonore. À l'issue de ce temps, les trois premiers candidats sont appelés. Chacun dispose de cinq minutes pour se mettre en scène (décor,

costume, ...). Quinze minutes d'échauffement sont alors accordées au groupe suivant pour se préparer et la même procédure de passage est observée à l'issue de ce temps.

Ce qui est attendu des candidats :

Les candidats sont évalués à la fois sur la composition de leur chorégraphie et sur leur interprétation.

Pour ce qui est de la composition, il est tenu compte de l'idée chorégraphique (sujet, propos), de la construction (procédés de composition), de la motricité (choix des éléments de langage, options prises par rapport aux composantes du mouvement), et de la scénographie (musique, costume, éléments de décor, utilisation de l'espace scénique).

En ce qui concerne l'interprétation, celle-ci est évaluée en fonction de la motricité dansée et de sa maîtrise (difficulté, prise de risque), et de l'engagement du danseur (présence). La motricité utilisée doit être au service du propos chorégraphique. C'est une épreuve de danse, c'est-à-dire une épreuve artistique. Cela suppose un engagement et des choix esthétiques en lien avec l'art d'aujourd'hui. La construction de la chorégraphie, tout comme l'interprétation doivent refléter cet engagement et ces choix.

Niveaux de performance :

En dessous de 10. La composition est narrative, sans prise de distance par rapport au propos. On assiste à une juxtaposition d'éléments chorégraphiques. La composition reste linéaire sans surprise. Il y a peu de partis pris dans l'utilisation de l'espace. La danse suit la musique sous une forme de redite. Au niveau de l'interprétation, il y a peu de difficultés, peu de prises de risque. La relation aux composantes du mouvement est peu variée, voire peu prise en compte. La motricité est trop en relation avec le propos, avec peu de variations. Elle est peu maîtrisée et maladroite. L'expression est surtout relayée par le visage, plus que par le mouvement.

Entre 10 et 15. Un propos artistique est présent et lisible, toutefois sans un engagement total. La construction de la chorégraphie est élaborée, en place, mais peut manquer d'originalité. Des qualités corporelles sont effectives. Il manque des nuances et une maîtrise de différents registres corporels. Il y a un engagement personnel, qui peut cependant être un peu sur la réserve.

Au dessus de 15. Le propos artistique est engagé, relayé par un engagement corporel et une scénographie pertinente. On a une exploitation de procédés de composition au service du propos chorégraphique. L'espace scénique est construit, utilisé. La relation à la musique montre une capacité d'envisager celle-ci sur des modes différents. On a une maîtrise de la motricité dansée, avec une gestuelle originale et nuancée. On remarque une vraie recherche de mouvements.

Profil des candidats :

Les candidats dont la note est comprise entre 10 et 15 ont, lors de leur prestation, utilisé une motricité singulière, emprunte de poésie pour certains. Mais l'effort de stylisation du mouvement n'est pas maintenu sur toute la durée de la prestation, de même pour les qualités de présence et d'engagement, ce qui affaiblit par moment la lecture du propos chorégraphique. D'autre part, il apparaît clairement chez ces

candidats une volonté d'opérer des choix chorégraphiques (utilisation de l'espace, du costume, du monde sonore... au service du propos), mais ces choix s'avèrent encore maladroits et/ou ne sont pas suffisamment développés.

Pour le candidat n'ayant pas obtenu la moyenne, le jury remarque l'absence de ré-interrogation de son vocabulaire gestuel. Le candidat semble enfermé dans une motricité routinière, qui laisse peu de place à un jeu avec les composantes du mouvement (variations des flux énergétiques, des vitesses, des amplitudes). Les qualités physiques de ce candidat sont utilisées, mais leur exploitation artistique est insuffisante au regard des exigences de l'épreuve.

Remarques :

Il est rappelé que le non-respect de la durée de la chorégraphie (entre deux et trois minutes) est pénalisant. Le montage musical ne doit donc pas dépasser trois minutes, les silences éventuels étant compris dans cette durée. La fin de la chorégraphie correspond soit à la sortie de l'espace, soit à la fin du mouvement. Il est donc recommandé que la musique s'arrête en conséquence. Lorsqu'il y a un support sonore, la qualité du montage (début-fin et coupures éventuelles) ne doit pas être négligé. L'univers musical proposé faisant partie intégrante du projet

Conseils de préparation :

Il est recommandé aux candidats présentant cette épreuve, de faire appel à un regard extérieur pendant la période d'élaboration du solo, et d'aller voir des spectacles de danse, visionner des vidéos... Il est très facile aujourd'hui d'aller sur internet où de nombreuses vidéos de danse contemporaine peuvent être vues. Il est aussi intéressant de lire des ouvrages sur la danse et plus particulièrement sur son histoire (Marcel Michelle, Ginot Isabelle, La Danse au XXe siècle, Paris, Bordas,1995).

HANDBALL

Déroulement de l'épreuve :

Lors de la session 2013 le nombre de candidats était supérieur à la session 2012 : 8 candidats et 2 candidates (contre 9 au total l'année dernière). Nous avons sollicité des « joueurs plastrons » afin de ne pas dénaturer la logique interne de l'activité et de permettre aux candidats de mettre en exergue leurs compétences spécifiques dans la discipline choisie. Les collectifs ont été réalisés de façon aléatoire en fonction de la spécification des postes de jeu des candidats. En effet, il est tenu compte des lignes spécifiques des candidats (ligne avant, ligne arrière, gardien de but) afin que ces derniers aient l'assurance d'évoluer plus de 50% du temps de jeu effectif sur leur ligne préférentielle.

L'épreuve a consisté en plusieurs séquences de jeu sur terrain réglementaire. Ces séquences ont fait l'objet de différentes demandes en terme de consignes et de thèmes de jeu de la part des membres du jury afin d'évaluer le niveau de « richesse technico-tactique » des candidats et de leurs facultés d'adaptation.

Les candidats ont été évalués sur un temps de jeu de pratique effective d'environ 40 minutes. Le règlement fédéral (FFHB) est appliqué dans tous ses aspects (y compris l'application de l'échelle des sanctions).

Les modalités d'évaluation :

A partir de la diversité des situations de jeu proposées, l'évaluation s'est faite selon les modalités d'une multi subjectivité d'experts prenant en compte les niveaux de pratique en référence à la grille utilisée au Capeps à laquelle les membres du jury ont ajouté deux points.

Le déroulement de la notation s'est fait de la manière suivante :

1. Chaque juré a évalué tous les candidats.
2. Une concertation a été réalisée au 2/3 environ de la durée totale de l'épreuve pour situer les candidats dans un niveau de pratique à partir d'un bandeau identifiant les compétences des candidats en tant que : porteur de balle ; non porteur de balle ; défenseur.
3. Après cette concertation les effectifs ont été modifiés afin d'abandonner l'hétérogénéité des oppositions vers une homogénéisation des rapports de force afin de mieux discriminer les candidats. De nouveaux rôles et statuts ont été attribués aux candidats afin de pouvoir analyser leurs facultés adaptatives.
4. A l'issue de la prestation chaque juré a posé une note sur 20 en s'appuyant sur la grille de référence (présentée ci-dessous), la note définitive a été établie par la moyenne de l'ensemble des notes proposées par les jurés et après discussion si nécessaire.

La grille de référence de la session 2013 était la suivante : grille de référence de l'épreuve Handball du Capeps « ancienne formule » (en relation avec les niveaux de pratique fédéraux : BO 1989 du Capeps) + 2 points :

Niveaux « fédéraux » et notes correspondantes :

- National : D2 : 20 - N1 : 19 / 18
- Inter-Régional : N 2 : 17 – N3 : 16 / 15
- Régional : Pré-National : 14 – Excellence Régional : 13 – Honneur Régional : 12
- Départemental : Pré-Régional : 11 – Excellence Départemental : 10 – Honneur Départemental : 09
- Option : Terminal : 08 – Première : 07 – Seconde : 06
- Scolaire : 05 – 04 – 03 – 02 - 01

Attention : les jurés ne connaissent pas le niveau de pratique fédérale (dans le cas ou celui-ci possède une pratique en club) du candidat, le niveau de ce dernier est uniquement évalué par les membres du jury sur sa « prestation du jour ».

Organisation de l'épreuve lors de la session 2013 :

Le jury a souhaité proposer des situations de jeu variées afin que des candidats ne disposant pas d'une pratique fédérale puissent s'exprimer dans un contexte de pratique correspondant à une pratique scolaire de l'activité. C'est ainsi qu'il a été demandé aux candidats d'évoluer selon trois modalités de jeu différentes :

- Période 1 : Jeu à 7 contre 7 : Défense imposée en 1 – 5 avec engagement rapide afin de mettre en évidence les compétences des candidats dans le jeu sur « grands espaces ».

- Période 2 : Jeu à 7 contre 7 : Défense imposée 3 – 3 avec inversion des postes Base avant / Base arrière. Les candidats ont été vus sur différents postes de jeu en attaque et en défense avec le souci d'équilibrer les rapports de force individuels.
- Période 3 : Jeu à 6 contre 6 : Défenses imposées en 0-5 Zone ou homme à homme par oppositions de niveau homogène imposées par le jury. Lors de ces séquences les candidats ont été invités à évoluer sur les postes de la base arrière (1/2 et Arrières) afin de disposer d'un volume de jeu très important ainsi que sur les postes de la base avant.

Le déroulement de l'épreuve a permis aux dix candidats d'exprimer leurs compétences dans les différents domaines de l'activité (jeu sur tout le terrain ; attaque placée / défense placée ; maîtrise technique dans un contexte d'opposition modérée et « contrôlée »)

Niveau des candidats de la session 2013 :

Les candidats à la session 2013 avaient la particularité de posséder un niveau de pratique plus homogène que lors de la session 2012 ce qui démontre peut-être un meilleur niveau de préparation à l'épreuve.

Conseils de préparation :

Les candidats doivent se préparer à cette épreuve en se basant sur une pratique d'entraînement (voir même de compétition régulière) à même de permettre une gestion du stress satisfaisante, mais aussi afin de répondre aux différentes dimensions de l'épreuve sur les pôles réglementaire, énergétique, perceptif et décisionnel. Le jury tient à souligner que l'activité Handball est très sollicitante sur le plan physiologique et que les candidats doivent se préparer spécifiquement aux séquences de jeu d'une durée moyenne d'une quinzaine de minutes.

Cette préparation doit envisager la polyvalence à différents postes de jeu ainsi que de bonnes facultés d'adaptation à de nombreuses modalités de jeu et à la diversité des partenaires et des adversaires. Les modifications récentes du code de jeu de Handball doivent être connues et appliquées concrètement dans la pratique des candidats (exemples : engagement rapide, protection du joueur ...).

BADMINTON

Modalités de l'épreuve

L'épreuve consiste en une succession de plusieurs phases de jeu durant lesquelles les candidats sont confrontés à des niveaux d'opposition de plus en plus proche du leur. L'évaluation du niveau de compétence des candidats s'effectue lors de la dernière phase dans un rapport de force équilibré. Les candidates et les candidats sont placés dans des groupes non mixtes afin d'établir une notation spécifique de leur performance. Cependant, dans certains cas, les rencontres peuvent être mixtes afin d'évaluer les compétences dans un rapport de force équilibré. Le jury peut être amené à donner des consignes de jeu pour mieux évaluer certaines prestations. La durée totale de la prestation est d'environ 45 mn par candidat. Les volants sont en plastique (mavis 300) et fournis.

L'évaluation

Elle portera à la fois sur la performance et le niveau de compétence du candidat. Cinq niveaux de compétence sont définis.

Niveau 1 : Les trajectoires sont peu variées et peu dangereuses pour l'adversaire. Le candidat est en grande difficulté pour organiser ses déplacements. Il est en retard sur la plupart des volants. Le jeu est subi quelque soit le niveau de l'adversaire. Le candidat ne dispose pas du minimum de coordinations spécifiques pour résister ou exploiter les occasions favorables pour rompre l'échange à son profit.

Niveau 2 : Le candidat cherche à gagner l'échange mais selon une seule modalité souvent indépendante du jeu adverse. Les trajectoires émises sont peu puissantes ou imprécises, et le jeu au filet est mal maîtrisé. Les déplacements ne permettent pas une couverture défensive suffisante. Ce niveau peut être différencié selon l'utilisation qui est faite des trajectoires faciles reçues.

Niveau 3 : Le candidat varie ses trajectoires avec l'intention de créer et d'utiliser des déséquilibres. Le registre des actions de frappe s'est enrichi, mais il reste lisible pour l'adversaire. Les déplacements, souvent équilibrés, permettent de résister un peu en situation défavorable et de profiter avantageusement des situations d'attaque.

Niveau 4 : Le jeu est conçu comme un enchaînement de frappes au service d'une stratégie à moyen terme, adapté à l'adversaire. Les trajectoires sont parfois plus rapides tout en restant précises et adaptées aux cibles visées.

Niveau 5 : Le joueur impose un système de jeu adapté au rapport de force. Les trajectoires sont souvent tendues pour accélérer le jeu. Les feintes, nombreuses, placent l'adversaire face à une incertitude importante. Les déplacements sont fluides, économes et permettent ainsi des interceptions précoces du volant.

Performance

La notation de la performance s'établit comme suit :

- A partir du classement effectué lors de la dernière phase, de façon spécifique pour les candidats et les candidates.
- En lien et relativisée par le niveau de compétence évalué : à chaque niveau de compétence correspond une fourchette de notes de performance.

Constats

Pour cette session, les prestations des candidats (filles et garçons) se sont réparties du niveau 1 (quatre candidats très faibles) au niveau 4. Deux candidats se sont démarqués (niveau 5).

Les intentions tactiques pour construire le point existent mais ne sont pas toujours pertinentes au regard du rapport de force. Près de la moitié des candidats ne possèdent pas un bagage technique suffisant, leur permettant d'asseoir leur projet de jeu. D'autre part, le placement des candidats par rapport au volant génère souvent l'émission de trajectoires peu précises. L'effort de préparation sur le plan énergétique

est réel : aucun candidat ne s'est trouvé en difficulté lors des différentes séquences de jeu.

Conseils de préparation

- S'entraîner sur les plans technique (routine fermée, travail de la régularité au service..) et technico-tactique (routine semi-ouverte, début d'échange imposé, matches à thème...) de façon régulière est nécessaire pour prétendre atteindre un niveau de jeu acceptable et limiter les imprécisions lors des matches.
- S'entraîner régulièrement à jouer dans un rapport de force défavorable.
- Se confronter souvent à des adversaires différents tant sur le plan du niveau que du style de jeu. Cela pour conserver une lucidité tactique (adaptation au rapport de force) et une disponibilité motrice suffisantes.
- Se préparer sur le plan énergétique au type d'effort requis par l'épreuve.

ESCALADE

Descriptif des conditions de l'épreuve :

La session 2013 s'est déroulée sur une structure artificielle de 8 m de hauteur. La structure est adhérente et les voies ont été ouvertes dans des profils variés (dalle, dièdres, léger dévers, dévers, et surplomb). Les voies de niveau 5a et 5b consistaient en des évolutions utilisant toutes les couleurs de prises à l'intérieur de couloirs délimités par des élastiques. Après avoir présenté l'ensemble des voies, les candidats ont 6 min de lecture. Ils sont ensuite en échauffement dans le pan situé dans la même salle et séparé par des rideaux. Les candidats sont ensuite appelés dans l'ordre alphabétique, le chronomètre est déclenché dès que le grimpeur est encordé au pied de la voie qu'il a choisi de gravir en premier.

Le candidat est évalué sur sa performance et son niveau de maîtrise.

Conseils de préparation :

La volonté au niveau de l'ouverture est de mettre en évidence la capacité du grimpeur à mettre en œuvre une motricité spécifique. La configuration des prises sort donc de «l'échelle» classique, et l'orientation des prises est également variée ce qui nécessite de mettre en œuvre des adaptations aux contraintes de la voie. Nous invitons donc les candidats à se préparer en s'entraînant à grimper dans des profils variés et des configurations de prises variées (alignement de prises, prises éloignées de l'axe de déplacement, densité de prises importantes, faible de densité, pieds micros et adhérences, micro relief...), ce qui permettra de diversifier leur répertoire moteur. L'épreuve d'escalade demande une préparation spécifique au niveau des ressources énergétiques (tenir des prises de plus en plus petites, gérer son effort, ses PME...), techniques (répertoire gestuel varié, adapté aux contraintes du support et à ses points forts et points faibles,) tactiques (lecture, prise de décision...) et mentales (engagement, prise de risque, gestion du stress...). Les candidats ne doivent pas négliger ce dernier aspect qui peut être totalement inhibiteur et doivent être pleinement préparés. La gestion du temps apparaît également comme un élément important à travailler pour les futurs candidats. Il semble opportun de se mettre en situation afin d'apprendre à gérer au mieux les 15 minutes imparties en incluant les

repos, chutes éventuelles, réalisation des 2 voies. Il faut noter que trop peu de candidats ont géré leur effort après leur chute, recommençant à grimper très rapidement sans profiter pleinement du temps offert.

Rappel de quelques points techniques et de sécurité :

- Le nœud en huit est obligatoire
- En cas de mousquetonnage à l'envers, l'erreur est signalée au grimpeur. Les voies étant dans l'axe, le candidat peut poursuivre son cheminement. En cas d'une 2^{ème} erreur de mousquetonnage, le candidat est arrêté, doit remettre la dégaine dans le bon sens et une chute est comptée. Le candidat poursuit ensuite sa voie avec une chute comptabilisée.
- En cas de yoyo, l'erreur est signalée, le candidat doit d'abord enlever la corde du mousqueton du bas puis repasser le bon brin de corde dans le mousqueton du bas. Si le candidat peut réaliser la manipulation sans assistance, il peut poursuivre la voie normalement.
- En cas de chute, le candidat repart avec les dernières prises tenues.

GYMNASTIQUE AU SOL

Pas de candidats en gymnastique.

JUDO

Modalités de l'épreuve :

L'épreuve consiste à évaluer la capacité d'un candidat à combattre en opposition et à prendre en compte toutes les dimensions qu'impose la pratique du Judo, à savoir : technique, physique et mentale.

- L'épreuve se déroule en deux temps :

Après un échauffement de 10 minutes libre, Nage Komi de projection de 1 fois 2' ou le candidat doit attester de sa capacité à projeter et à être projeté dans au moins 3 directions différentes, et ce en toute sécurité (stabilité des appuis, contrôle de Uke pendant la chute, tête sortie de l'axe de la projection pour le rôle de Tori, Ukémis maîtrisés pour le rôle de Uke, etc...)

- Après un temps de repos de cinq minutes :

- 1 situation d'opposition au sol : Uke en position quadrupédique, Tori à côté. Durée 2 minutes dans chacun des rôles avec 2 minutes de récupération au changement de rôles.

- 2 Combats debout minimum de 5 minutes non mixtes, par catégorie de poids. Le combat prend fin après 2 ippons ou à la fin du temps imparti.

- La prestation physique est appréciée au cours du Nage Komi et des Combats réalisés. Quatre points seront particulièrement pris en compte pour l'évaluation :

- 1 : L'efficacité et la Gestion de l'Effort
- 2 : Le système d'attaque et de défense
- 3 : Les différentes directions d'attaque
- 4 : Le niveau de Performance

- Le règlement de la Fédération Française de Judo et Disciplines Associées (FFJDA) est applicable.

- Le Jury peut être amené à donner des consignes aux candidats, et ceci à tout moment de l'épreuve. Si le candidat ne satisfait pas à l'épreuve du Nage Komi, il ne sera pas autorisé, pour des raisons de sécurité, à passer l'épreuve Combat et sa note ne pourra excéder 5/20.

- En cas de blessure, le jury peut être amené à interrompre définitivement l'épreuve du candidat afin de préserver son intégrité physique. Dans ce cas, au regard de la prestation réalisée, le jury se réserve le droit de poser une note.

- Le Jury pourra vérifier le poids du (des) candidats avant l'épreuve.

Evaluation

La notation sur vingt s'effectue par référence aux niveaux de pratiques suivantes :

- Niveau national : 18 à 20
- Niveau interrégional : 15 à 17
- Niveau régional : 12 à 14
- Niveau départemental : 9 à 11
- Niveau inférieurs : 8 et en dessous

Trois modules sont notés :

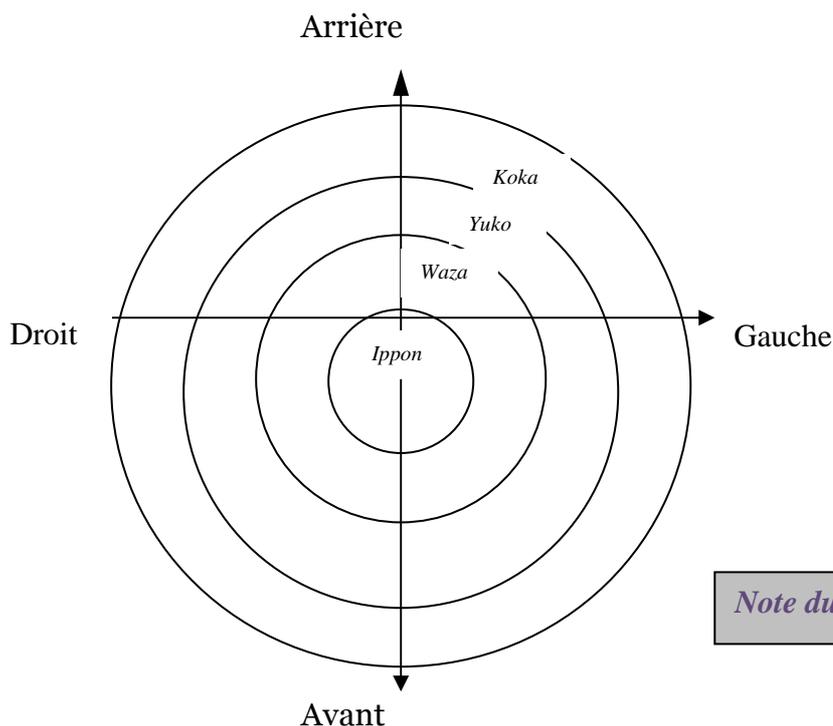
Module 1 : Notes efficacité / gestion de l'effort

Observables	Combat 1				Combat 2				Combat 3			
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Efficacité												
Gestion de l'effort	1	2	3		1	2	3		1	2	3	
Totaux	C1 = /7				C2 = /7				C3 = /7			
Note du module 1 (C1+C2+C3) / 3 = /7												

Module 2 : Notes système d'attaque et de défense

	OBSERVABLES	Combat 1			Combat 2			Combat 3		
	<i>Kumi Kata</i>	0	1	2	0	1	2	0	1	2
<i>Debout</i>	<i>Variété Technique</i>	0	1	2	0	1	2	0	1	2
	<i>Attaque appropriée</i>	0	1	2	0	1	2	0	1	2
	<i>Défense appropriée</i>	0	1	2	0	1	2	0	1	2
	<i>Liaison Debout Sol</i>	0	1	2	0	1	2	0	1	2
	<i>Totaux</i>	<i>C1=</i> <i>/10</i>			<i>C2=</i> <i>/10</i>			<i>C3=</i> <i>/10</i>		
	<i>Note du module 2 (C1+C2+C3) / 3=</i>								<i>/10</i>	

Module 3 : Direction d'attaque



3 ou 4 directions différentes = 3 pts
 2 directions différentes = 2 pts
 1 direction = 1 pt

Note du module 3= */3*

Note finale du candidat = m1 + m2 + m3 = */20*

(Module 1) Note 1 = Jamais / Note 2 = Parfois / Note 3 = Souvent / Note 4 = Toujours

Note 1 = Moyen / Note 2 = Bien / Note 3 = Très Bien

Constat/Profil des candidats

Les candidats doivent montrer leur capacité à combattre en toute sécurité pour eux et pour les autres, selon un système d'attaque et de défense élaboré.

Quatre points sont particulièrement pris en compte dans l'évaluation :

- 1 - L'efficacité et la Gestion de l'Effort
- 2 - Le système d'attaque et de défense
- 3 - Les différentes directions d'attaque
- 4 - Le niveau de Performance

Conseils de préparation

- Il est préférable que les candidats aient un niveau de ceinture orange de club minimum, aussi bien pour les spécialistes que pour les polyvalences.

- Les candidats sont confrontés à une épreuve exigeante qui nécessite une préparation spécifique et une bonne compréhension de l'intitulé de l'épreuve. Le Nage Komi doit être réalisé en déplacement et en respectant les trois phases fondamentales de toutes projections, à savoir Kuzushi/Tsukuri/Gake (préaction/lancement/guidage).

- Les candidats doivent être capables de montrer au jury leur capacité à s'échauffer de manière spécifique, de maintenir un échauffement dynamique entre les combats, de faire preuve d'une hygiène alimentaire et d'hydratation adaptée, de s'engager lucidement dans le combat en respectant l'éthique du Judo.

- Ont témoigné d'un bon niveau les candidats qui :

1. Ont fait preuve de continuité dans les différents secteurs (debout/liaison debout-sol/sol).
2. Ont mis en place un projet technico-tactique performant et adapté aux caractéristiques de l'opposition.
3. Ont fréquemment marqué des avantages décisifs (Ippon : 10 points).
4. Ont une saisie préférentielle leur permettant de construire un système d'attaque et de défense efficace ainsi qu'un spécial performant.
5. Ont été capables d'imposer des changements de rythme dans le combat.

L'expérience acquise en compétition s'avère un atout majeur pour le candidat. Le candidat pourra attester de son niveau en présentant tous documents officiels qu'il jugera nécessaire.

Un seul candidat a passé l'épreuve Judo pratique en tant que spécialiste pour cette session 2012.

ATHLETISME

Saut en longueur

3 candidates on choisi cette épreuves, toutes en option.

- Remarques générales et conseils de préparation

Les trois candidates avaient cette année un niveau assez bon. Leur course d'élan était bien étalonnée. Si deux d'entre elles se réceptionnaient correctement, une candidate n'optimisait pas du tout des qualités physiques intéressantes. Par ailleurs, 12 à 14 foulées semble un nombre optimal pour la longueur de la course d'élan compte tenu du niveau de préparation de la plupart des candidats. L'une d'entre elle aurait probablement réalisé une meilleure performance en prenant deux foulées de moins d'élan ; une moindre vitesse lui aurait permis de mieux exploiter l'impulsion et d'être plus efficace pour placer des actions volontaires.

Les remarques qui suivent ne concernent pas nécessairement les candidates de cette année mais le jury souhaite renouveler quelques conseils aux futurs candidats. Etalonner sa course d'élan n'est pas suffisant ; il est important, pour optimiser sa performance, de ne pas négliger les phases d'impulsion, de suspension et de réception. L'utilisation de chaussures à pointes est indispensable pour réaliser une performance.

400m

11 candidats ont choisi cette épreuve, 3 Filles (deux en option, une en polyvalence) et 8 Garçons (5 en option et 3 en polyvalence).

Remarques générales et conseils de préparation

Le niveau global des candidats est moyen et assez homogène. De nombreux candidats pourraient, comme tous les ans, améliorer leur performance par une préparation spécifique au moins au niveau de la gestion de leur allure. En effet, beaucoup d'entre eux semblent s'adapter au cours de l'épreuve et font des erreurs d'allure. Ils finissent rapidement, preuve qu'ils auraient pu supporter une allure plus rapide dans la première partie de course. D'autres, plus nombreux, partent trop vite et ralentissent considérablement dans la deuxième partie de course. Le jury note également la propension de certains à se laisser influencer par les allures d'autres coureurs. Comme c'est le cas souvent, le jury insiste sur la nécessité pour le candidat de connaître son allure de course et de contrôler notamment le temps de passage aux 200 m pour réaliser une performance conforme à ses possibilités. C'était le cas de tous cette année, mais le jury rappelle tout de même que l'utilisation de chaussures à pointes est indispensable pour réaliser une performance.